



L'info des Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille

Bulletin N°18
Décembre 2023

Au sommaire :

- Edito : Transition énergétique : la contribution de CVOC ... : page 1
- La vie de notre SAS : page 2
- Nouvelle opération d'achat groupé de kits solaires : page 3
- Quelle contribution de CVOC au réseau public ? : page 4
- Et toujours de nouveaux associés : page 4

Transition énergétique : la contribution de CVOC...

Depuis quelques mois, les choses ont pris un nouveau tournant favorable sur nos territoires.

En parallèle des grands projets d'équipements en toits photovoltaïques (toitures publiques pour le moment), nous avons initié **avec la coopérative Solarcoop**, l'approvisionnement de kits solaires individuels au moyen de **commandes groupées**. Et preuve que l'opération répondait à une réelle attente du public, les initiatives prises en plusieurs endroits ont connu un succès soutenu qui nous fait espérer une multiplication des équipements chez les particuliers.

Dans la foulée des 2 premières opérations réalisées sur **Combrit** puis **Douarnenez** (10 puis 96 panneaux commandés), des réunions de lancement ont été organisées à **Pouldreuzic**, puis **Pont-L'Abbé** et tout récemment à **Concarneau**, réunions qui ont connu une importante affluence. Nous rendons compte dans les pages qui suivent de ces différents événements dont la réussite témoigne de l'intérêt croissant des cornouaillais pour l'utilisation du solaire dans la production électrique locale.

Si nos initiatives rencontrent désormais les préoccupations de centaines de résidents sensibles aux vertus de la production individuelle, nous n'en conservons pas moins notre intérêt pour les projets collectifs, ce qu'à CVOC nous nommons « la vague 2 » constituée par l'équipement de 3 toitures publiques, à **Combrit** (nouvel espace jeunes pour 17 kWc) et à **Saint-Jean Trolimon** (respectivement 28 et 7 kWc).

2024 s'annonce donc comme une année à forte activité photovoltaïque d'autant que nous devrions y être aidés par la loi relative à l'accélération de la transition énergétique qui prévoit de :

- Planifier avec les élus locaux le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires
- Simplifier les procédures d'autorisation des projets d'énergies renouvelables
- Mobiliser les espaces déjà artificialisés pour le développement des énergies renouvelables
- Partager la valeur des projets d'énergies renouvelables avec les territoires qui les accueillent.

Ce bulletin s'achève sur un nouvel appel à toutes les bonnes volontés. Rejoignez nos équipes pour nous aider à **changer le paysage énergétique de nos territoires**.

Le Conseil de Gestion de CVOC vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Que cette année soit celle de la concrétisation des tous vos projets et de la montée en puissance de l'évidence des solutions solaires.



Commande groupée de
Kits solaires individuels :
Date limite : le 15 Janvier
Commande sur le site de
Solarcoop :
www.solarcoop.fr

Lire en page 3 ...

ouestcornouaille@centralesvillageoises.fr



Visiter notre site Web :

<http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr>

La vie de notre SAS

Les opérations de commandes groupées de kits photovoltaïques pour particuliers se multiplient avec le concours des Communautés de communes (CCHPB et CCPBS) ou d'agglomération comme à Concarneau (CCA)

Pouldreuzic. Le 10 novembre dernier, 60 à 70 personnes étaient présentes dans la salle multifonctions de l'école Pierre-Jakez Hélias.

Nicolas Kerloc'h du réseau TYNEO a présenté les différents aspects du Solaire photovoltaïque, son potentiel sur le territoire, la réglementation, les aides et les différents cadres : vente totale, autoconsommation partielle, avec ou sans vente du surplus. Il a rappelé la mission de conseil aux particuliers de TYNEO.

Jean-Luc Guichaoua et Daniel Fertil, des Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille (CVOC), ont ensuite commenté l'intérêt des solutions de kit individuel proposées par la coopérative Solarcoop ainsi que le retour d'expérience favorable des précédentes opérations d'achat groupé.



Pont-L'Abbé

Le 25 novembre, une assemblée studieuse d'une soixantaine de personnes a suivi les présentations de CVOC qui ont débuté par des précisions sur les caractéristiques des matériels proposés pour l'achat groupé : le panneau 425 Watts bi-verre et « bifacial », les nouvelles structures support, avec notamment la possibilité de commander une version spéciale « îles du Ponant » pour les sites très ventés (au seul format paysage), mais aussi l'élégant kit bois « bas carbone » en robinier.

Réunion publique à l'Ecopole de Concarneau

Un beau succès samedi 2 décembre pour le rdv de l'Ecopole de CCA Concarneau Cornouaille Agglomération : 70 personnes venues s'informer sur l'électricité solaire.

La CCA a remercié les intervenants d'avoir partagé leurs connaissances et leurs expériences :

Nicolas KERLOCH de Réseau Tyneo, Vincent Hamon de SOLARCOOP, Jean-Luc Guichaoua et Daniel Fertil des Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille

Prochaine étape ? Peut-être un achat groupé de panneaux solaires par les habitants intéressés, sur le modèle de celui en cours au Pays Bigouden.



Nouvelle opération d'achat groupé de Kits solaires individuels : c'est parti !

La nouvelle opération d'achat groupé de kits solaires initiée par CVOC concerne l'équipement de 1 à 4 panneaux photovoltaïques en autoconsommation pour les particuliers. Plus de 150 personnes ont exprimé le souhait d'être tenues informées de l'opération.

Principe des panneaux photovoltaïques en autoconsommation :

Vous installez d'abord votre kit à un endroit bénéficiant d'un bon ensoleillement soit en terrasse ou dans le jardin soit sur une toiture (abri de jardin par exemple).

Vous le raccordez soit sur une prise standard soit au tableau électrique de votre habitation. Aussitôt, l'électricité produite par les panneaux solaires est injectée dans votre réseau électrique et consommée en priorité par vos appareils, générant de facto une économie de 50 à 70 euros par panneau et par an.

Cet achat groupé vous permet d'économiser sur les coûts de livraison et de bénéficier d'un accompagnement de CVOC.

Vous avez jusqu'au 15 janvier pour commander sur www.solarcoop.fr avec le code **CVOCPB1P** (pour 1 panneau) et **CVOCPB** (pour 2 à 4 panneaux). Une organisation de la livraison sur un site unique sera prévue fin février 2024 avec des ateliers de montage pour vous guider ensuite dans votre installation.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site de CVOC à cette adresse :

<https://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr/index.php/actualite/reunion-de-pre-commande-solarcoop-pont-labbe>

Ainsi que sur les prochaines pages d'actualité ici :

<https://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr/nos-actualites>

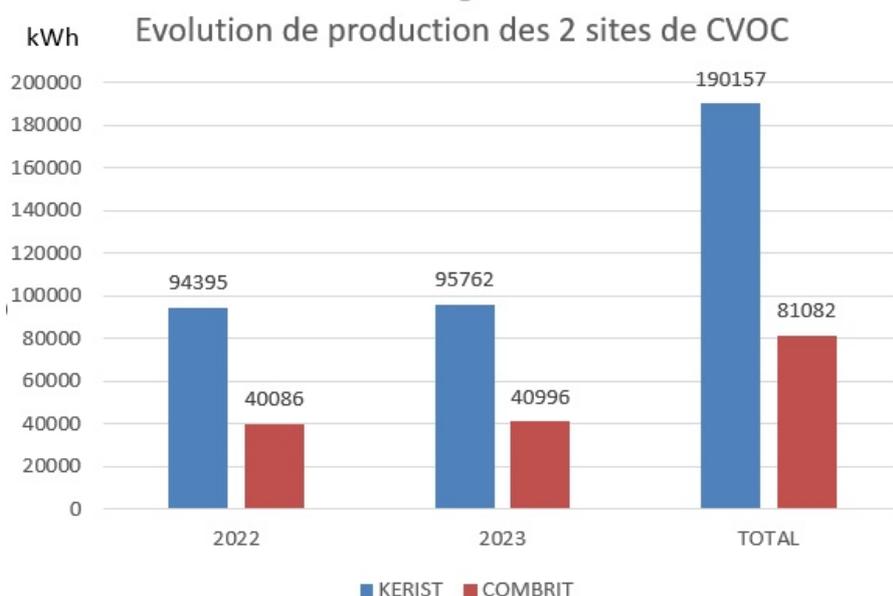


Quelle contribution de CVOC au réseau public ?

Au terme de la seconde année d'exploitation de nos centrales photovoltaïques du CTC Kerist (100 kWc) et de Combrit-Hangar nautique (36 kWc), il est important de mesurer ce que ces initiatives citoyennes indépendantes ont pu apporter au réseau électrique local.

Bien que l'année 2022 ait été incomplète (mises en service respectives en février puis en mars 2022), les centrales ont apporté la contribution attendue : **94 400 kWh** pour Kerist et **40 100** pour Combrit. L'année 2023 s'est révélée très productive également puisqu'en dépit d'une météo médiocre sur plusieurs mois, Kerist aura produit **95 760 kWh** et Combrit **41 000 kWh**. Au total, pour ces 2 années, nos centrales auront donc injecté dans le réseau de l'ordre de **271 000 kWh (*)** ou 271 MWh.

(*) Dans son panel Elecdom 2021, l'Ademe estime qu'un logement de 92 m² consomme chaque année environ 2 228 kWh pour l'électricité spécifique (électricité utilisée pour l'électroménager, le multimédia et l'éclairage) et 4 792 kWh tous usages confondus (en y ajoutant le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et la cuisson).



Et régulièrement de nouveaux associés ...

Le nombre d'associés continue de croître pour atteindre **le total de 222 en cette fin d'année 2023**. La répartition de ces associés atteste réellement de l'enracinement local de notre société citoyenne. En effet, la moitié de ces associés (110) appartient au territoire de référence (les 4 communautés de communes à l'Ouest de Quimper + les communes limitrophes) et 68% résident dans le département du Finistère.



L'intérêt pour nos initiatives reste donc soutenu et nous en profitons pour rappeler que chacun peut prendre sa part aux tâches qui nous incombent désormais, comme acteur important de la transition énergétique sur nos territoires. Aucune compétence de départ n'est exigée et, la formation pouvant s'effectuer « sur le tas », l'associé parvient rapidement à s'insérer comme participant actif. Cet engagement du plus grand nombre (qui tarde un peu à venir, soyons francs) serait pour nous une aide précieuse dans la répartition des tâches, ainsi qu'un encouragement réel dans le choix d'un fonctionnement citoyen que nous avons choisi.

Alors, nous vous attendons... en souhaitant que nombreux sont ceux qui parmi vous feront le pas.